

CHAMPIONNATS DE NATIONALE 2 D'HIVER

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE
(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)
TOULOUSE – 21, 22 & 23 MARS 2014



PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION

ORGANISATEURS :

DAUPHINS DU TOEC ET COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION





REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et les Dauphins du TOEC remercient toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Le Conseil Général de Haute-Garonne
- La Ville de Toulouse
- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne
- Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées
- La Fédération Française de Natation
- Le Comité Départemental de Haute-Garonne



Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et les Dauphins du TOEC adressent tous ses encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.





ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et les Dauphins du TOEC organisent les Championnats Nationale 2 d'Hiver au Complexe Léo Lagrange à Toulouse en date des 21, 22 et 23 mars 2014.

Piscine :

- Complexe Sportif Léo Lagrange – 54 Rue des Sept Troubadours – 31 000 Toulouse.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr

Accès :

- Métro ligne A : Station Jean Jaurés, Station Matabiau SNCF ;
- Métro ligne B : Station Jean-Jaurés.
- Train : gare SNCF Toulouse Matabiau (à proximité de la piscine et de nombreux hotels)
- Route : rocade A 61, sortie 15, Toulouse-Centre, suivre direction Centre-ville, par la Route d'Agde et l'Avenue Léon Blum. Parcs de stationnement : Jean-Jaurés (Allées Jean Jaurés) et Saint-Aubin (Rue Riquet).
- Avion : aéroport international Toulouse-Blagnac (8 km), puis navettes jusqu'à la gare SNCF.

Repensés intégralement dans le programme sportif de l'Olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les Championnats de Nationale 2 d'Hiver, disputés sur chaque territoire interrégional, conservent la finalité de pouvoir qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux Championnats de France Elite tout en offrant la possibilité d'ouvrir aussi les portes des Championnats de France Minimes et des Championnats Nationaux 16 ans et plus via la réalisation de performances d'une grille de qualification nationale.





CONTENU DU PROGRAMME

Epreuves individuelles :

- 50 m Nage Libre, 100 m Nage Libre, 200 m Nage Libre, 400 m Nage Libre, 800 m Nage Libre, 1500 m Nage Libre, 50 m Dos, 100 m Dos, 200 m Dos, 50 m Brasse, 100 m Brasse, 200 m Brasse, 50 m Papillon, 100 m Papillon, 200 m Papillon, 200 m 4 Nages, 400 m 4 Nages.
 - Séries et finales A, B et C* pour toutes les épreuves de 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.
 - Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi) pour les épreuves de 800 m Nage Libre et 1500 m Nage Libre.
- * finale C protégée et réservée pour les Minimes (14-15 ans) non retenus aux finales A et B.

JURY

- Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

MODE DE PARTICIPATION

Cette compétition est strictement réservée à la participation des nageurs licenciés à la Fédération Française de Natation. Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer. Les nageurs nagent dans leur inter-région de licence sauf accord entre inter-régions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats interrégionaux en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 25 m » de leur année d'âge.

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus deux épreuves complémentaires. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Ces épreuves sont reconnues pour accéder aux séries et le sont également pour se qualifier aux championnats qui se succèdent dans la saison. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur Extranat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de 59 :59.99 et seront affichés AT (absence de temps). Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.

Par exemple : suite aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m, je suis qualifié au 200 m Nage Libre aux championnats de Nationale 2 d'Hiver et d'Eté. J'ajoute les 50 m et 100 m Nage Libre comme épreuves complémentaires lors des Championnats de Nationale 2 d'Hiver. Pour ces deux épreuves complémentaires, je réalise le temps de qualification de la grille « Championnats de Nationale





2 d'Été » (en bassin de 50 m). Ainsi, pour les Championnats de Nationale 2 d'Été, je deviens qualifié sur les 50 m, 100 m et 200 m Nage Libre. Je peux donc, à nouveau, ajouter deux épreuves complémentaires telles que les 400 m et 1500 m Nage Libre par exemple.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

A l'issue des Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m, un annuaire des qualifiés aux Championnats de Nationale 2 d'Hiver sera actualisé sur le site internet de la Fédération Française de Natation.

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Aquitaine de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) du 10 au 17 mars 2014. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé au Comité Régional Aquitaine de Natation dans un délai de 3 jours. La start-list sera publiée le 18 mars 2014 sur le site du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

Attention : en cas d'engagements trop nombreux, l'organisateur pourra refuser des engagements.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 2h avant le début des épreuves de chaque réunion.

RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque finale A ou du classement au temps.

QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX

A partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Elite.
- Championnats Nationaux 16 ans et plus.
- Championnats de France Minimes.





PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le vendredi 21 mars 2014 à 8h à la piscine Léo Lagrange (salon VIP).

PROGRAMME PAR DEMI-JOURNEE

Vendredi 21 mars 2014

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
<p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 m Dos dames (séries) 50 m Dos messieurs (séries) 100 m Brasse dames (séries) 100 m Brasse messieurs (séries) 200 m Papillon dames (séries) 200 m Papillon messieurs (séries) 200 m Nage Libre dames (séries) 200 m Nage Libre messieurs (séries) 1500 m Nage Libre dames (séries lentes) 1500 m Nage Libre messieurs (séries lentes) 	<p>Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 17h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 1500 m Nage Libre dames (série rapide) 1500 m Nage Libre messieurs (série rapide) 50 m Dos dames (finales) 50 m Dos messieurs (finales) 100 m Brasse dames (finales) 100 m Brasse messieurs (finales) 200 m Papillon dames (finales) 200 m Papillon messieurs (finales) 200 m Nage Libre dames (finales) 200 m Nage Libre messieurs (finales)





Samedi 22 mars 2014

3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
<p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 m Papillon dames (séries) 100 m Papillon messieurs (séries) 50 m Brasse dames (séries) 50 m Brasse messieurs (séries) 50 m Nage Libre dames (séries) 50 m Nage Libre messieurs (séries) 200 m Dos dames (séries) 200 m Dos messieurs (séries) 200 m 4 Nages dames (séries) 200 m 4 Nages messieurs (séries) 400 m Nage Libre dames (séries) 400 m Nage Libre messieurs (séries) 	<p>Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 17h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 m Papillon dames (finales) 100 m Papillon messieurs (finales) 50 m Brasse dames (finales) 50 m Brasse messieurs (finales) 50 m Nage Libre dames (finales) 50 m Nage Libre messieurs (finales) 200 m Dos dames (finales) 200 m Dos messieurs (finales) 200 m 4 Nages dames (finales) 200 m 4 Nages messieurs (finales) 400 m Nage Libre dames (finales) 400 m Nage Libre messieurs (finales)

Dimanche 23 mars 2014

5 ^{ème} réunion	6 ^{ème} réunion
<p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 400 m 4 Nages dames (séries) 400 m 4 Nages messieurs (séries) 50 m Papillon dames (séries) 50 m Papillon messieurs (séries) 200 m Brasse dames (séries) 200 m Brasse messieurs (séries) 100 m Dos dames (séries) 100 m Dos messieurs (séries) 100 m Nage Libre dames (séries) 100 m Nage Libre messieurs (séries) 800 m Nage Libre dames (séries lentes) 800 m Nage Libre messieurs (séries lentes) 	<p>Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 16h00</p> <ul style="list-style-type: none"> 800 m Nage Libre dames (série rapide) 800 m Nage Libre messieurs (série rapide) 50 m Papillon dames (finales) 50 m Papillon messieurs (finales) 200 m Brasse dames (finales) 200 m Brasse messieurs (finales) 100 m Dos dames (finales) 100 m Dos messieurs (finales) 400 m 4 Nages dames (finales) 400 m 4 Nages messieurs (finales) 100 m Nage Libre dames (finales) 100 m Nage Libre messieurs (finales)





PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, le Comité Midi-Pyrénées de Natation et le Club des Dauphins du TOEC souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Championnat de Nationale 2 d'Hiver.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Complexe Léo Lagrange (zone d'arrivée, sur la droite, à proximité des gradins).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





INFORMATIONS DIVERSES

COUVERTURE MEDICALE DU MEETING

La couverture médicale de cette compétition est assurée par le Docteur Eric Philippe, membre du Comité Midi-Pyrénées de Natation pour l'olympiade 2012-2016.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce Championnat de Nationale 2 d'Hiver ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la piscine Léo Lagrange durant les 21, 22 et 23 mars 2014 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 21 mars 2014. L'autorisation de photographe, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 21 mars 2014 à 9h.





LISTE DES HOTELS

KYRIAD

7 Boulevard de la Gare
31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.34.11.71 Fax : 05.61.34.12.21

Hôtel Campanile

Avenue de Saint-Caprais – ZAC de Cantemerle
Route d'Albi
31240 L'Union

☎ : 05.62.89.24.30 Fax : 05.62.89.24.31

Hôtel Riquet

92 Rue Riquet
31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.55.96 Fax : 05.61.62.45.29

Hôtel Terminus

13 Boulevard Bonrepos
31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.44.78 Fax : 05.61.63.18.06

Hôtel IBIS Toulouse Gare Matabiau

14 Boulevard Bonrepos

☎ : 05.61.62.50.90 Fax : 05.61.99.21.02

ETAP Hôtel Toulouse Centre

23 Boulevard des Minimes
31000 TOULOUSE

Hôtel Balladins Toulouse - Purpan

Avenue des Arènes Romaines – 1 Rue Jean Viollis
31000 TOULOUSE

☎ : 05.34.50.58.58 Fax : 05.34.50.58.59 @ : toulouse.purpan@balladins.com





TOULOUSE ET MIDI-PYRENEES

Toulouse est une grande ville du Sud Ouest de la France, capitale de la région Midi-Pyrénées. L'agglomération compte actuellement 900 000 habitants. Elle est située sur les rives de la Garonne, à 100 kilomètres des Pyrénées et à mi-chemin entre Océan Atlantique et Méditerranée. Elle est connue par quelques monuments remarquables et des établissements ou produits de renommée mondiale : Concorde, Airbus, Spot, CNES, Aérospatiale ...



Toute de brique, de tuile et de lumière, Toulouse, la ville rose, est vouée au culte des arts, de la science et de la recherche. Patrie du Bel canto, Toulouse a conservé la passion de la musique et des spectacles : danse, théâtre, concerts de l'Orchestre du Capitole...





Le sport y est également à l'honneur, particulièrement le rugby, dont Toulouse est la capitale en France avec le Stade Toulousain.



Métropole économique et industrielle du Sud de l'Europe, vantée pour sa qualité de vie, son savoir faire technologique industriel et scientifique, Toulouse est ville de rencontres, de congrès, de foires et salons.



Première région de France par sa superficie (45348 km²), **Midi-Pyrénées** est aussi grande que le Danemark et plus grande que la Belgique, la Suisse ou les Pays-Bas. Par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel, Midi-Pyrénées occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen. Autour de sa métropole régionale, Toulouse, Midi-Pyrénées rassemble un réseau de villes moyennes et des zones marquées à la fois par leurs différences et leurs complémentarités. Des Pyrénées aux contreforts du Massif Central, plaines et vallons, montagnes et plateaux, lacs et rivières, causses et piémonts apportent leurs spécificités et leurs attraits. Pays des grands espaces, pays de l'eau, pays du bien-vivre et pays de tradition, Midi-Pyrénées est une région au grand devenir.

Avec les Pyrénées aux sommets enneigés, qui ouvrent leurs vallées vers l'Espagne, et les bastions méridionaux du Massif Central, entre la Guyenne, la Gascogne et le Languedoc, en Midi-Pyrénées, la région la plus vaste de France, l'unité naît de la diversité. Profondément marquée par son histoire, dont elle a conservé un patrimoine d'une étonnante richesse, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Les hautes technologies, l'aéronautique (Concorde et Airbus) et l'espace (Ariane) font de sa capitale, Toulouse, deuxième ville Universitaire de France, un pôle économique européen de tout premier plan.





Davantage de renseignements

